



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

N° 139

Novembre 2023

L'Actu

Asnières-sur-Oise

Marché artisanal

Place de l'Eglise

de Noël

2023

Samedi 2 décembre de 16 h 30 à 21 h
Dimanche 3 décembre de 10 h à 17 h

Toutes les animations sont offertes par la commune.

Bilan de mi-mandat :
vos élus à votre rencontre
p. 2

Participez au concours des maisons
décorées à Noël
p. 3

Programme des festivités
du Marché de Noël
p. 8

Le mot du Maire



Chères Asniéroises, chers Asniérois, L'amélioration des services à la population demeure une des priorités pour notre équipe municipale. Après une écoute attentive, des projets concertés, c'est un engagement qui s'illustre désormais de manière concrète. Quelques exemples : le réaménagement de nos locaux afin de vous offrir un meilleur accueil, des rendez-vous personnalisés, le remplacement de nos lignes fixes par des mobiles pour obtenir des réponses rapides en 48 heures maximum. Aussi de faciliter vos démarches avec la possibilité de les réaliser en ligne grâce à un site internet plus ergonomique et intuitif et la réalisation des documents d'identité en mairie depuis avril dernier. Grâce à nos courts délais de rendez-vous pour la délivrance des papiers

d'identité nous avons aussi pu servir les besoins de citoyens de communes éloignées : Verrières-le-Buisson (91), Créteil (94) ou encore Dreux (28). Cela démontre toute l'efficacité de nos services.

À ce jour, ont été enregistrés 182 rendez-vous pris pour les Asniérois, 247 provenant de la C3PF ainsi que 684 de résidents hors commune. Soit au total 932 cartes d'identité et 1 073 passeports créés. Cela a un effet vertueux pour notre ville et ses commerces qui se découvrent à ces nouveaux visiteurs venus des alentours.

Si la modernisation de nos équipements pour nos concitoyens reste au cœur de notre démarche, celle-ci passe également par la simplification des tâches du personnel de la ville. Autant pour lui garantir un certain confort de travail que pour lui libérer du temps pour encore mieux répondre aux demandes des Asniérois. Des services de qualité, une simplification des procédures administratives, des agents encore plus à l'écoute des administrés, cela se voit et se vit aujourd'hui au quotidien.

Asnières-sur-Oise, tout en préservant son esprit village, se modernise, non pour aller avec son temps mais pour en gagner à renforcer nos échanges et les liens qui nous unissent.

Eric Therry
Maire d'Asnières-sur-Oise

Un don d'utilité publique

En octobre dernier, le conseil municipal actait la donation d'une parcelle de 660 m² faite à la commune par Madame Claudine Convert. Ce don est conditionné à l'affectation de celui-ci à une œuvre sociale, sportive, de protection de la petite enfance ou de la préservation du patrimoine environnemental ou culturel.

Madame Claudine Convert cède en viager dans des conditions très généreuses à la commune la maison attenante à cette parcelle de terrain. L'équipe municipale se réunira en groupe de travail afin de réfléchir au bon usage de cette propriété. Les élus veilleront à respecter le souhait de Madame Claudine Convert qu'ils remercient très chaleureusement.

Bilan de mi-mandat : vos élus à votre rencontre

En octobre, vous avez reçu dans votre boîte aux lettres le supplément de *L'Actu* consacré au bilan de mi-mandat. Le Maire et l'équipe municipale vous invitent à échanger autour de ce bilan. Deux rencontres, suivies d'un moment convivial, sont donc programmées. Le samedi 18 novembre à partir de 10 h, en mairie, et le vendredi 24 novembre à partir de 17 h, à la mairie annexe de Baillon.

Vos questions, vos suggestions, vos remarques sont les bienvenues. Les élus se feront un plaisir de les écouter et d'y répondre. Venez nombreux !

Promeneurs du lundi, vigilance : la chasse est ouverte !

Jusqu'à fin février 2024, chaque lundi est un jour de chasse à tir dans le Bois Bonnet à Baillon. En présence de panneaux d'avertissement, il est préférable d'éviter de s'y promener.



Jouez aux boules à Baillon sans limites

Les membres de la commission travaux ont décidé de ne plus remettre les contours en bois du terrain de boules à Baillon. Ils ont constaté que cela n'empêchait pas les boulistes de profiter pleinement de cet espace et cela évite aux agents des Services techniques de les enlever et de les réinstaller après chaque manifestation.

La crèche Neokids devient Plume

La crèche, installée dans le quartier de la Manufacture depuis août 2021, vient de changer de propriétaire. Elle est désormais gérée par Plume. La pédagogie Montessori est maintenue, les horaires, le nombre de berceaux et l'équipe d'accueil restent inchangés. Plus d'infos : www.creches-plume.fr.



Concours de maisons décorées : Noël, cela se fête et se voit !

Les membres du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) lancent un concours des plus belles maisons décorées pour Noël. Les décors doivent être écologiques, à base de matériaux récupérés, et en bois. S'il y a des décors lumineux, elles seront solaires. Le jury passera dans les rues de la ville pour élire la plus belle maison le 16 décembre en journée.



État civil *

Naissances

Juliann Cardoso Correia - 02/10

Mariage

Noémia Costa et Eric Fessan - 07/10

* en fonction des autorisations de publication.

Acquisition de deux parcelles

Lors du conseil municipal du 28 septembre dernier, a été votée la future acquisition de deux parcelles d'une superficie totale de 3 500 m² rue du Crocq, situées derrière l'ancien presbytère. Ce terrain appartenait jadis à la commune sur lequel se trouvait l'ancienne école communale. Il avait été vendu afin de participer au financement de la nouvelle école. Un groupe de travail se constituera pour réfléchir à l'amélioration de l'environnement de l'église et l'utilisation de ce terrain qui est conditionnée par le vendeur.

Un colis de douceurs pour nos seniors

Les membres du CCAS auront bientôt le plaisir d'offrir le traditionnel colis de Noël aux Asniérois âgés de plus de 71 ans. Les personnes concernées ont reçu un courrier précisant les modalités. La distribution se déroulera en mairie les 8 et 9 décembre. À noter que les habitants de Baillon seront livrés à domicile le 9 décembre.

Le billet d'Henri Poirier, en charge de l'élaboration de notre PLU (Plan local d'urbanisme)

Malgré les dispositifs protégeant la nature, elle reste vulnérable, tant l'équilibre avec les impératifs et les exigences du monde moderne sont complexes à établir. La plaine agricole, protégée par le site classé de la Thève et de l'Ysieux, accueille :

- les « tours Eiffel » du RTE ;
- deux sites industriels, la station d'épuration et l'unité de traitement de l'eau ;
- la RD922 coupe le cheminement des couloirs écologiques.

Peut-on se passer d'électricité ? Ignorer les obligations sanitaires ? Est-il pensable que le trafic routier (9 930 véhicules par jour) de la RD922 traverse le centre de nos villages ? Cette atteinte à la nature est étudiée,

limitée et répond à des besoins essentiels ; il en est autrement du comportement des individus.

La surfréquentation, le piétinement, la cueillette des fleurs sauvages, les incursions hors sentiers sont autant d'agressions incontrôlées et beaucoup plus néfastes que les installations officielles. Le plus irresponsable et honteux : les canettes, les mégots, les déchets abandonnés sur place.

Récemment, la ligue de protection des oiseaux nous signalait des intrusions dans les roselières du Grand Vivier. Pourquoi déranger la faune et piétiner la flore ? Pour une photo ? Découvrir la nidification d'un oiseau ? La nature paie très cher ce comportement



égoïste et immature.

Rappelons cette citation attribuée à Saint-Exupéry : « *Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants* ». Pour eux, pour l'avenir, elle mérite toute notre attention et pourquoi pas aussi beaucoup d'affection.

Aux petits soins de notre commune, les agents des Services techniques

On ne les voit pas toujours dans les rues, pourtant ils réalisent un énorme travail. Longue est la liste de leurs interventions. Au-delà de l'entretien permanent et quotidien des bâtiments communaux, quelques travaux notables : réfection d'un logement communal, réparation des jeux, peinture des bureaux administratifs, élagage d'arbres malades ou morts, pose des 40 panneaux du parcours du patrimoine, coupe de la végétation pour rendre accessibles les chemins de la forêt pour La Carnelloise, ramassage de nombreux dépôts sauvages, dépannage de l'éclairage public...



Sans oublier, depuis septembre, leur assistance lors des nombreuses manifestations chaque week-end qui a mobilisé l'ensemble des agents, pour l'installation des structures, les décorations, la scène, l'aménagement du parc, la pose des barrières, le montage des barnums et les éléments de sécurité. Répondant toujours présents pour que les animations proposées aux Asniérois se déroulent dans les meilleures conditions, les agents des Services techniques œuvrent au quotidien avec efficacité et toujours avec le sourire. L'équipe municipale les remercie vivement.



Une nouvelle mise en lumière pour le clocher de l'église

Lors du temps d'échanges dominical « Vos élus à votre rencontre », un riverain de l'église a informé les élus que le clocher n'était plus éclairé. Remarque immédiatement prise en compte : les agents des Services techniques sont intervenus pour changer la totalité de l'éclairage. Quatre projecteurs à led remplacent désormais les lampes à sodium qui avaient fait leur temps. Effets vertueux : une plus belle lumière, des économies financières et d'énergie.



La Tarantella change de propriétaires

Après quelques travaux, La Tarantella a rouvert ses portes le 12 octobre avec à sa tête deux nouveaux gérants, Roumany Siha et Sharoubim Nakhla. La cuisine y est toujours italienne, avec quelques plats et desserts supplémentaires à découvrir. Du lundi au samedi. Sur place et à emporter. 20 rue Pierre-Brossolette. Tél. : 01 30 35 33 19.



Et si vous aviez la main verte ?

Vous souhaitez cultiver vos propres légumes, mais votre terrain est trop petit ? Vous avez la possibilité de louer une parcelle dans les jardins familiaux d'Asnières-sur-Oise.

L'équipe municipale majoritaire souhaite continuer à préserver l'environnement. C'est pourquoi, la commune a acheté un terrain sente des Grouettes qui sera prochainement transformé en plusieurs parcelles de jardins familiaux, venant s'ajouter à ceux existants, rue Édouard-Picard et à Baillon.

Ainsi, les élus donnent la possibilité aux Asniérois de cultiver un potager, de maintenir du lien social entre jardiniers et de préserver un terrain naturel. Pour candidater à l'obtention d'une parcelle, envoyez un mail à mairie@aso95.fr.



Incivilités : soyez attentifs

Vous êtes témoin d'une incivilité, dépôt sauvage, déjections canines sur le trottoir ou de faits perturbant votre tranquillité, véhicule en stationnement gênant, rassemblement bruyant. Vous apercevez un animal errant sur la commune.

N'hésitez pas à contacter la gendarmerie en composant le 17 ou le 01 34 31 20 80.

Bus de la PMI : prochains arrêts

Le jeudi 16 novembre après-midi, le bus sera devant l'Espace Josette-Jourde avec, à son bord, une auxiliaire de puériculture et une sage-femme. Et le lundi 27 novembre, vous pourrez obtenir une consultation d'une auxiliaire de puériculture et d'un médecin. Les rendez-vous sont à prendre au 06 31 02 09 21 pour les futures mamans et les enfants en bas âge.

Monoxyde de carbone : attention danger !

Adoptez les bons réflexes afin de limiter les risques d'intoxication. Pour vous protéger, quelques conseils : faites entretenir vos installations de chauffage et les conduits de fumée, aérez 10 minutes par jour votre logement, ne bouchez pas les systèmes de ventilation, respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion. Le monoxyde de carbone est inodore, invisible et non irritant. En cas de symptômes, maux de tête, fatigue, nausées, aérez immédiatement, arrêtez les appareils à combustion, appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112.

Des trouvailles à faire avant Noël

Quelques jours avant son passage officiel, le Père Noël sera présent le dimanche 10 décembre au Grati'jouets proposé par En Tête la planète ! place de l'Église. Profitez-en pour échanger jeux, jouets, poupées... Un atelier déco récup est également organisé pour les enfants.



Achats de végétaux : profitez d'une commande groupée

Vous souhaitez faire de nouvelles plantations cet hiver ? « Plantons le décor » est une opération de commande groupée d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières et légumières d'origine locale. Le site www.plantonsledecor.fr propose un large catalogue avec des fiches et des aides pour sélectionner les végétaux. Vous avez jusqu'au 11 janvier 2024 pour passer commande sur www.plantonsledecor.fr. Votre livraison arrivera le 3 février à la Maison du Parc à Orry-la-Ville.



Plantons le décor !

Le beaujolais nouveau arrive !

Retrouvez-vous en famille ou entre amis le jeudi 16 novembre place de l'Église, à partir de 18 h 30 pour fêter l'arrivée du vin nouveau. L'Amicale du personnel et Anim'Asnières proposent une soirée beaujolais accompagnée d'assiettes de charcuterie à partager sous barnums. Avec une animation musicale. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Approvisionnez-vous en compost avant l'hiver

Vous avez jusqu'au 29 novembre pour retirer gratuitement du compost à la déchetterie Tri-Or de Champagne-sur-Oise. Cela se passe chaque mercredi après-midi de 14 h à 17 h.



Des permanences à votre service

- Bus du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) : lundis 4 et 18 décembre, place de l'Église. Prise de rendez-vous au : 06 43 60 03 32 ou par mail cias@c3pf.fr.
- CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) : jeudi 26 novembre, de 14 h à 17 h, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au : 01 73 24 45 18.
- ABF : les permanences du mois de novembre sont complètes.

Où se trouve Sophie la girafe ?

Dans L'Actu de septembre, je lisais un livre en page 4. Et pour ce numéro, je suis toujours bien cachée.

À vous de jouer !



La Fête de la pomme avait du jus le 8 octobre



Journée à Amiens le 1^{er} octobre avec le Club Senior



Le Clan des veuves sur scène le 8 octobre, avec le CCAS



Sortellerie et magie, les tout-petits fêtent Halloween avec Risettes et Galipettes le 31 octobre



Réfection des chemins le long de la Nouvelle Thève et accès à une passerelle par la SAB les 7 et 8 octobre



Danse et musique de haute volée au Festival de Royau-
mont du 9 septembre au 8 octobre



Le défilé de l'horreur de l'association Co-Éducation
Baillon le 31 octobre



18^e Fête médiévale les 14 et 15 octobre



Des vacances à faire peur à l'accueil de loisirs du 23 au 27 octobre



Le CMJ et l'Espace Jeunes à l'Assemblée nationale le 21 octobre



Retrouvez encore plus de photos sur le site internet de la ville, rubrique Retour en images ou en scannant directement le code QR.



L'esprit de Noël souffle sur Asnières-sur-Oise

Programme

Toutes les animations sont offertes par la commune

Samedi 2 décembre de 16h30 à 21h

16h30	★ Ouverture du Marché de Noël
RDV à l'Espace Josette-Jourde	★ Distribution des lampions
17h - 19h	★ Défilé avec le Western Band
	★ Défilé des personnages de dessins animés
	★ Photos avec le Père Noël
	★ Ateliers créatifs et stand maquillage
	★ Vente de sapins
18h	★ Concert d'Élodie Kimmel dans l'église (entrée libre)
19h	★ Concert des Gooses Sisters
En soirée	★ Choucroute accompagnée de vin blanc ou de bière

Dimanche 3 décembre de 10h à 17h

10h	★ Ouverture du Marché de Noël
	★ Ferme pédagogique
11h30 - 12h30	★ Photos avec le Père Noël
10h - 12h	★ Chants de Noël des enfants des écoles
	★ Stand maquillage et ateliers créatifs
12h - 15h	★ Tartiflette maison et vin blanc
14h - 16h	★ Photos avec le Père Noël
16h	★ Concert de la Rage Chœur
17h	★ Présence de personnages de dessins animés
	★ Fermeture du marché de Noël

Ville d'Asnières-sur-Oise Octobre 2023. Ne pas jeter sur la voie publique.

Le Marché de Noël se déroulera les 2 et 3 décembre place de l'Église. Vous pourrez y retrouver des stands gourmands et des idées cadeaux, en présence du Père Noël dans son chalet. Une ferme pédagogique sera installée sur le parking derrière l'église. Des animations musicales et des concerts de Noël se dérouleront sur le marché et des personnages de dessins animés déambuleront sur la place pour le bonheur des plus petits. Les deux associations de parents d'élèves proposeront choucroute, tartiflette, crêpes, marrons, etc. pour contribuer au financement des activités autour des écoles.



Novembre

- 16 : soirée Beaujolais nouveau place de l'Église
- 19 : repas cassoulet par le Club Senior à l'Espace Josette-Jourde
- 18 et 24 : échanges autour du bilan de mi-mandat
- 25 : Un enfant, un arbre

Décembre

- 2 et 3 : Marché de Noël
- 8 et 9 : distribution des colis de Noël
- 10 : Grati'jouets place de l'Église
- 10 : Vos élus à votre rencontre

■ ■ Expressions directes

Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal



Notre communauté de communes Carnelle Pays de France

Il est nécessaire de se rappeler ses activités, son fonctionnement et ses compétences qui méritent de gagner en lisibilité, son rôle évolue en permanence. N'hésitez pas à consulter le site internet : <https://carnelle-pays-de-france.fr/>
Il est important de promouvoir les nouveaux projets et les développements des services rendus à la population de nos 19 communes, grâce à un budget d'environ 12 millions d'euros, dont 7 de fiscalité locale avec une masse salariale de 1,5 million.

Le patrimoine immobilier est constitué du Château de la Motte à Luzarches qui est le siège de la communauté de communes, de la gendarmerie à Asnières sur Oise et de la zone d'activités Morantin à Chaumontel.

La création d'un tiers lieu inclusif près de la gare de Villaines-sous-Bois est en cours avec restaurant, commerces, paramédical, coworking, etc.... pour un budget d'environ 2 millions.

La ligne budgétaire annuelle pour la maintenance et l'entretien de la vidéo protection est de 235 000 €. La communauté de communes à l'obligation avant 2026 de construire pour les gens du voyage des terrains familiaux et des aires d'accueil, un terrain est envisagé sur la ville de Luzarches. Le budget prévisionnel est de 2,6 millions. L'achat du terrain est en cours.

Au niveau social, le bus des services publics itinérant regroupe différentes aides pour des dossiers comme

CPAM, MDPH, CAF, RSA, retraite...sur rdv au 06 43 60 03 32, 2 autres bus sont consacrés à la PMI et l'emploi.

La petite enfance est aussi une compétence de la communauté de communes, elle gère les haltes garderies itinérantes et subventionne les structures communales. Elle prendra aussi en charge un centre de loisirs pour les 5 petites communes du territoire.

L'activité tourisme est développée grâce à l'apport des taxes de séjours d'un montant de 125 000 €, elle permet la promotion de notre territoire.

Le secteur culturel gère la lecture publique notamment la bibliothèque au château de la Motte et subventionne les bibliothèques associatives. On remarquera aussi le partenariat avec l'abbaye de Royaumont.

Des journées à thèmes et activités diverses se réalisent grâce au personnel de l'interco et de tous les membres de la communauté de communes sans oublier les bénévoles.

Bien Faire pour Bien Vivre Groupe majoritaire du conseil municipal



Consciente de l'importance de la réussite scolaire et de l'engagement civique, la majorité municipale a décidé de valoriser chaque année les talents prometteurs dont recèle notre commune. Qu'ils aient obtenu le CAP, le baccalauréat, un master, un doctorat ou qu'ils se dirigent vers une carrière d'ingénieur, la municipalité souhaite mettre en lumière leur réussite scolaire.

Événement annuel, la Cérémonie de la réussite devient ainsi une plateforme inclusive, reconnaissant

la diversité des parcours académiques et la richesse des talents au sein de la jeunesse locale. Les lauréats, représentant une mosaïque de réussites éducatives, sont honorés publiquement pour leurs efforts et leurs succès, créant un lien fort entre la municipalité et sa jeunesse.

Parallèlement, la commune ne se limite pas à récompenser les réussites académiques, mais étend ses hommages à ceux qui s'engagent activement dans la vie locale. Des personnes dévouées dans le milieu associatif en général sont également mises à l'honneur. Cette démarche reflète l'importance que la municipalité accorde à l'engagement civique, reconnaissant que la vie et l'esprit d'une commune résident dans la participation active de ses habitants. La Cérémonie de la réussite devient ainsi une occasion de saluer

ceux qui consacrent leur temps et leur énergie à participer à la construction de la vie locale.

En rassemblant la commune autour de cet événement annuel, l'équipe municipale crée un sentiment d'appartenance et de reconnaissance mutuelle. La diversité des talents célébrés renforce le tissu social, montrant que chaque contribution, qu'elle soit académique ou civique, joue un rôle crucial dans le développement harmonieux de la commune.

Cette cérémonie devient un symbole de reconnaissance pour la diversité des réussites des jeunes diplômés et des acteurs engagés dans la vie locale. Elle témoigne de la volonté de la municipalité de célébrer la diversité et l'engagement sur son territoire, créant ainsi un environnement propice à la croissance personnelle et collective.